# Procès-verbal
# de la RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
# de L'ÉCOLE BRASSARD /SAINT-PATRICE (MAGOG)
# COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 11 octobre 2017

Procès-verbal de la 1re réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice, tenue au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice, le 11 octobre 2017, à 18 h 15.

**PRÉSENCES**

| | | |
|---|---|---|
| Mesdames | Julie Veilleux | Parent |
| | Julie Milliard | Parent |
| | Valérie-Anne Bachand | Parent |
| | Valérie Nantais-Martin | Parent |
| | Annie-Claude Dépelteau | Parent |
| | Mélanie Bénard | Parent |
| | Mélanie Richard | Enseignante |
| | Sylvie Martel | Enseignante |
| | Sarah Jane Limoges | Enseignante |
| | Véronica Franco | Enseignante |
| | Angela Elias | Directrice |

**ABSENCES**

| | | |
|---|---|---|
| Mme | Isabelle Pelletier | Représentante de la communauté |
| M. | Robert Bureau | Commissaire |

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À *18 h 20***

**2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION**

**CÉ-17/18-01**

Il est proposé que Madame Julie Milliard agisse à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Valérie Nantais-Martin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal (juin)
5. Élection au poste de président ou de présidente
6. Élection au poste de vice-président ou de vice-présidente
7. Dénonciation d'intérêts
8. Représentants de la communauté
9. Moyen de financement
10. Sortie Orford
11. Voyage en France
12. PEVR
13. Calendrier des réunions
14. Autres sujets :

    A. Comité de parents
    B. Correspondance

15. Levée de l'assemblée

**CÉ-17/18-02**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2017**

Considérant que les membres du conseil d'établissement ont reçu copie du procès-verbal de la séance de juin dans les délais prescrits;

**CÉ-17/18-03**

Il est proposé par Madame Valérie-Anne Bachand d'adopter le procès-verbal de la séance du mois de juin tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU DE PRÉSIDENTE**

- Considérant l'obligation délire une présidente du conseil, parent d'un élève (art.56);
- Considérant l'obligation de respecter une procédure d'élection conforme aux règles des assemblées délibérantes;

La procédure d'élection suivante est présentée par Madame Valérie-Anne Bachand :

De se proposer ou qu'une personne en propose une autre.
Tout le monde est en accord.

Il est proposé par Madame Valérie Nantais-Martin d'accepter la procédure d'élection déposée pour le poste à la présidence tel que présenté.

**CÉ-17/18-04**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-17/18-05

Il est proposé par Mme Véronica Franco que la présidente du conseil d'établissement 2017-18 de l'école Brassard/Saint-Patrice soit Mme Julie Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**6. PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT OU DE VICE-PRÉSIDENTE**

- Considérant l'intérêt des membres délire une vice-présidente du conseil, parent d'un élève;
- Considérant la procédure d'élection utilisée pour l'élection à la présidence réalisée à la résolution précédente;

Mme Sylvie propose d'utiliser la même procédure d'élection que pour la présidence.

Madame Julie Milliard se propose. Tout le monde est en accord.

CÉ-17/18-06

Il est proposé par Madame Annie-Claude Dépelteau que la vice-présidente du conseil d'établissement 2017-2018 de l'école Brassard/Saint-Patrice soit Madame Julie Milliard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Le formulaire «*Dénonciation d'intérêts»* est déposé aux membres du Conseil d'établissement conformément aux exigences de l'article 70 de la LIP. Il doit être complété par les membres du CÉ.

CÉ-17/18-07

Le document a été complété par tous les membres du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**8. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ**

- Considérant l'article 42 de la loi sur l'instruction publique, qui prévoit que le conseil d'établissement peut désigner deux représentants de la communauté;

Madame Julie Veilleux se porte garante pour aller solliciter Mme Isabelle Pelletier.

Madame Annie-Claude Dépelteau se porte garante pour aller solliciter Mme Sarah Rodrigue.

Les parents qui s'étaient présentés pour le conseil d'établissement et qui n'ont pas été retenus, pourraient être les parents substituts pour l'année scolaire en cours. Il s'agit de Mme Isabelle Pelletier, Mme France Bélanger et Mme Lilianne Paradis.

Nous devons nous renseigner sur le processus de parent substitut afin de bien comprendre le fonctionnement.

**CÉ-17/18-08**

Il est proposé d'expliquer les différents rôles des membres du CÉ lors de l'assemblée générale des parents.

**CÉ-17/18-09**

Il est proposé par Madame Annie-Claude Dépelteau que les membres du Conseil d'établissement de l'école Brassard/Saint-Patrice valident l'intérêt d'organismes communautaires à désigner un représentant pour siéger au CÉ à titre de représentant de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**9. MOYEN DE FINANCEMENT**

Mme Elias présente les moyens de financement priorisés pour l'année scolaire 17-18. On suggère de garder les 2 idées retenues pendant quelques années, minimum de 3 ans. Premier financement : Grimpe-o-thon à l'automne. Deuxième financement : Vente de chocolat, savon, etc., près de Noël. Le grimpe-o-thon terminerait cette année. La vente des produits avant Noël est à la 2e année sur 3.

D'autres moyens de financement seront mis en place pour le voyage en France :

- Possibilité de vente d'arbre de Noël;
- Vente de billet de tirage pour le Canadien;
- Vente de carte cadeau;
- Vente de produits Cascade.

Prendre en considération la vente de l'école secondaire La Ruche.

**CÉ-17/18-10**

Il est proposé par Mme Annie-Claude Dépelteau d'approuver les moyens de financement de l'année scolaire 2017-18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10. SORTIE À ORFORD**

Les dates retenues pour la sortie à Orford sont le 12 octobre pour le pavillon Brassard et le 13 octobre pour le pavillon Saint-Patrice. Mme Elias présente les objectifs de cette sortie et le but du Grimpe-o-thon à l'école.

Tous les parents ont complété le formulaire d'antécédent judiciaire. Ils doivent aviser l'école s'il y a un changement. Les étudiants de l'Université ont rempli le formulaire à l'Université. Les employés nouvellement embauchés remplissent également le formulaire.

**11. VOYAGE EN FRANCE**

L'article 87 de la Loi sur l'Instruction publique prévoit que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

Madame Élias présente le voyage en France.

Les profits amassés par la vente des produits, autres que par les participants, pourraient être mis dans un fond pour les élèves démunis qui voudraient participer.

- Considérant le désir de souligner certains apprentissages de manière particulière;
- Considérant l'implication des enseignantes et d'enseignants concernant la réalisation de projets d'apprentissage avec leurs élèves;
- Considérant la modification à l'horaire qu'entraine la tenue de telles activités.

Il est proposé par Madame Julie Milliard d'approuver le voyage en France au mois d'avril.

**CÉ-17/18-11**

Les documents sont déposés au répertoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**12. PEVR**

Ce point sera déplacé à la prochaine rencontre.

**13. CALENDRIER DES RÉUNIONS**

- Considérant que le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire (art.67);
- Considérant que le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ces séances;

Il est proposé que les séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent

à :

École Brassard/Saint-Patrice
Pavillon Saint-Patrice, au salon du personnel

**Mardi dès 18 h 15**

Aux dates suivantes :

- Mercredi 22 novembre 2017, 18 h 15
- Lundi 18 décembre 2017, 18 h 15
- Mercredi 7 février 2018, 18 h 15
- Lundi 9 avril 2018, 18 h 15
- Mercredi 16 mai 2018, 18 h 15
- Mardi 12 juin 2018, souper rencontre

Qu'au cours des mois de juillet et août, il n'y ait pas de réunion régulière

**CÉ-17/18-12**

Il est proposé par Mme Angela Elias que la directrice soit mandatée pour faire connaître aux parents et aux membres du personnel le calendrier des réunions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**14. AUTRES SUJETS**

A. Comité de parents

Personne ne siège à ce comité.

B. Correspondance

Acte d'établissement 2017-2018 de l'école.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Sylvie Martel que la séance soit levée, il est 19 h 57.

**CÉ-17/18-13**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

_____ _____

Présidente Directrice